

## UNION DEMOCRATIQUE DU CENTRE Secrétariat général

Rue de la Louve 1- 1003 Lausanne Tél. 021 806 32 90 - <u>www.udc-vaud.ch</u> E-mail : secretariat@udc-vaud.ch

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## L'UDC DEMANDE L'INSTITUTION D'UNE COMMISSION D'ENQUÊTE PARLEMENTAIRE SUR LA GESTION DU SERVICE PÉNITENTIAIRE

Cet après-midi, le groupe UDC par la voie de son chef de groupe, le député d'Echichens Philippe Jobin, a déposé une requête demandant l'institution d'une commission d'enquête parlementaire (CEP) avec le soutien des députés PLR afin d'enquêter sur la gestion du service pénitentiaire du canton de Vaud qui, depuis plusieurs années, suscite interrogations et mécontentements. L'UDC estime nécessaire de prendre cette mesure exceptionnelle afin de permettre aux futurs commissaires de la CEP de faire toute la lumière requise dans ce service dépendant de la conseillère d'Etat verte Béatrice Métraux.

Si des évènements d'une grande portée l'exigent, le Grand Conseil, dans le cadre de ses attributions en matière de surveillance, peut instituer une commission d'enquête parlementaire. Elle a pour but d'établir les faits, de réunir d'autres moyens d'appréciation, de déterminer des responsabilités et d'exprimer des propositions.

Les récentes informations sur la gestion du service pénitentiaire, laissent présager une situation préoccupante tant pour les détenus que le personnel pénitentiaire.

Cet état de fait devient problématique tant à l'intérieur de nos prisons que pour la sécurité des Vaudoises et des Vaudois.

Il apparaît que la situation couve depuis plusieurs années sans que les commissions des visiteurs de prison, ni la commission de gestion n'en ait fait rapport précis, du fait que leurs mandats ne leur permettent pas d'investiguer au-delà de leurs prérogatives.

Au vu de la gravité de la situation et des risques qu'elle représente, il nous apparaît nécessaire que le Grand Conseil du canton de Vaud fasse toute la lumière sur ce dossier.

L'UDC prie le Conseil d'Etat de se déterminer d'ici la fin du mois de novembre sur l'institution de cette commission d'enquête parlementaire. Les Vaudoises et les Vaudois sont en droit d'obtenir des réponses complètes et précises de la part du Conseil d'Etat ainsi que des mesures efficaces dans la gestion du service pénitentiaire.

Lausanne, le 26 septembre 2017

Avec nos meilleures salutations.

## Contacts:

Jacques Nicolet, conseiller national, président UDC Vaud, 079 206 97 29 Philippe Jobin, député, chef du groupe au Grand Conseil, 078 632 13 89 Kevin Grangier, secrétaire général de l'UDC Vaud, 079 432 37 64